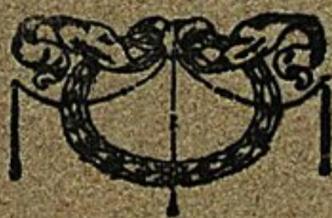


H. de LAVILLATTE

L'AMIRAL
Couturier de Fournouë

(1740 - an IX)

Extrait des *Mémoires*
de la *Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*. Tome XXI^e



Imprimerie GUILLEMOT et de LAMOTHE

==== 18, Rue Turgot, LIMOGES ====

—
1919

236

L'AMIRAL

Couturier de Fournouë

(1740 - an IX)

Par H. DE LAVILLATTE

*x g. Honoré de Kérin
charlier de Cincinnettes*

Joseph Couturier, ou Cousturier, comte de Fournouë, chef d'escadre, Cordon rouge^x, né à Guéret, le 18 octobre 1740 (1), marié à Jeanne-Marie de Montalembert (fille du

(1) Extrait des registres paroissiaux de Guéret, d'après l'exemplaire déposé au Greffe du Tribunal civil de Guéret :

« Le vingtième octobre mil sept cent quarante, avant midy, dans l'église paroissiale de Saint-Pierre-Saint-Paul de la ville de Guéret, a été baptisé par moy vicaire de ladite église soussigné, Joseph, fils naturel et légitime de Messire Alexis-Pierre Couturier, ecuyer, seigneur de Fournouë, Soumandes, Forges, La Faye et autres lieux, Conseiller et Procureur du Roy au Presidial et Senechaussée de la Marche, et de dame Marie-Anne Tournyol, ses pere et mere, né le dix-huit du present mois, à l'heure de midy ; a été son perein Messire Joseph Couturier de Fournouë, abbé commandataire de l'abbaye Royale de Pebrac, chanoine et comte de Brioude et prieur du Prieuré commandataire de Nouziers, oncle paternel dudit enfant, et sa maraine Dame Jeanne Tournyol de Saint-Leger, tante maternelle, représentée par Dam^{lle} Marguerite Cou-

marquis de Montalembert, lieutenant des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne de Gayot de la Bussière), mort à Angoulême le 11 messidor an IX, appartenait à une ancienne famille de la Marche dont la généalogie est établie sans interruption depuis Antoine Cousturier, écuyer, seigneur de Fournoüe et des Forges, marié à Suzanne de la Celle, qui vivait au commencement du xvi^e siècle. Elle a fourni, de père en fils, des conseillers procureurs du Roi en la sénéchaussée de la province ; on y trouve aussi des officiers distingués et des prêtres de haute valeur.

Les notes de famille qui nous ont été communiquées, nos recherches personnelles, tant au Ministère de la marine qu'aux Archives nationales, nous ont permis de reconstituer, presque année par année, ses brillants états de service.

Le futur amiral était fils d'Alexis-Pierre Couturier de Fournoüe, écuyer, seigneur de Soumandes, des Forges, de la Faye, de Fournoüe et autres lieux, conseiller procureur du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de la Marche, marié, par contrat du 15 décembre 1724, à Marie-Anne Tournyol de Saint-Léger, dont le nom est aussi très anciennement et très honorablement connu dans notre ville de Guéret et qui lui donna quatre enfants :

1^o Antoine-Olivier, qui succéda à son père dans ses charges ;

2^o Joseph, dont nous retraçons ici la carrière ;

3^o Marguerite, mariée à Messire Pierre de Rebière de Naillac, chevalier, seigneur de Naillac, Fleurat, Cessac, Lapouge, etc. ;

4^o Marie, prieure des religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin, à Guéret.

turier de Fournoüe, sœur dudit enfant, lesquels ont signé avec les parens presents.

» Signé : L'abbé de Fournoüe ; Marguerite de Fournoüe ; Cousturier de Fournoüe ; Cousturier Dumas ; Cousturier de Fressanges ; Colande de Lafont ; de Madot ; Besse Dumas ; Lejeune ; Delafont ; Couturier de Fournoüe ; de Fournoüe, vicaire ».

x son oncle père de Gabriel Couturier C^m de Fournoüe (1760 + 1832) maire de Guéret, marié 1789 à Jeanne Sophie Dupont (1769 +) fille de Gaëtan Lambert Dupont, (1707 + 1782) ancien Intendant des Evêchés Royaux militaires, conseiller au Parlement de Paris, Secrétaire du Roi, et de J.-Louis Carlet

Leur fille Louise Couturier de Fournoüe (+ 1876) épouse en 1812 Louis César François vic^m de Bonnevial, d'at^m m^{me} Dormoy et Pict de Beaumpeire, et Antoine de Bonnevial, dernier de cette branche

*Cousin de
M^{me} Lazare
Carnot*

Joseph Couturier de Fournouë entra de bonne heure au service. En janvier 1758, il fut reçu garde-marine, âgé seulement de quinze ans et embarqué la même année sur la frégate l'*Aréthuse*, capitaine de Vaudreuil ; le 15 mars 1759, il eut le bras droit emporté, dans le combat soutenu par cette frégate contre trois vaisseaux anglais. Il fut fait prisonnier et sa conduite en cette circonstance lui valut la Croix de Saint-Louis. Depuis la terrible blessure qu'il avait reçue dans ce combat, il portait un bras fait de ouate. La légende s'était établie que ce bras était en argent, d'où le surnom donné à M. de Fournouë et le nom de rue *Bras-d'Argent* donné à une rue de Guéret pour rappeler son souvenir.

Un dossier personnel de Joseph Couturier de Fournouë est actuellement conservé aux Archives nationales, sous la cote G⁷ 77. Il contient l'état de ses services dressé de sa main. C'est à cette source, comme aussi dans un manuscrit intitulé « Généalogie historique de la Maison Couturier de Fournouë » (1) que nous avons puisé les notes qui suivent :

Le 1^{er} janvier 1761, nommé enseigne et embarqué à Rochefort sur le *Magnifique*, capitaine du Chafault, escadre du général d'Aubigny, et débarqué à Brest en janvier 1763 ; il comptait déjà cinq campagnes de guerre.

1763. Embarqué à Brest sur le vaisseau le *Danube*, capitaine Fabre, campagne à Cayenne, la Martinique et Saint-Domingue.

1764 (fin de l'année). Débarqué à Rochefort.

1765. Au commencement de l'année, embarqué à Rochefort sur la frégate l'*Iris*, capitaine Soulanges, campagne à la Martinique et Saint-Domingue, et là, réuni à l'escadre du général d'Estaing.

1766 (fin de l'année). Débarqué à Rochefort.

1767. Embarqué à Rochefort sur la frégate l'*Iris*, capitaine Rasily, campagne de la Guadeloupe.

1767 ou 1768. Désarmé à Rochefort (à la fin de 1767 ou au commencement de 1768).

1772. Fait lieutenant de vaisseau et embarqué sur la frégate

(1) Ce manuscrit appartient à Mademoiselle de Cessac, qui nous l'a obligeamment communiqué.

l'Oiseau, capitaine de Plo, escadre d'évolution du général d'Orvilliers.

1772 (fin de l'année). Désarmé à Brest.

1774. Embarqué à Rochefort sur la frégate *l'Aristide*, capitaine Mouville, escadre d'évolution du général du Chaffaud.

1774 (fin de l'année). Désarmé à Rochefort.

Depuis 1763, les campagnes sont de paix.

1776. Embarqué à Rochefort sur le vaisseau *l'Artésien*, capitaine d'Amblimont, s'est rendu à Brest et est monté comme capitaine en second sur le vaisseau le *Vengeur*, escadre du général d'Orvilliers. Au combat d'Ouessant, matelot de poupe du général de Guichen, rentre à Brest, puis fait croisière sur les côtes de France.

1779. Désarmé à Brest et réarmé ensuite sur le vaisseau le *Vengeur* en second, capitaine Deraix, escadre du général de Grasse, campagne de la Martinique et ensuite réuni à l'escadre du général d'Estaing, il a été à l'affaire et à la prise de Grenade, puis à Savanah et revenu ensuite à la Martinique. Le capitaine Deraix étant malade, Couturier de Fournouë a pris le commandement du vaisseau sous le général de la Motte-Picquet pour sauver le convoi qui venait de France. Le 18 octobre 1779, il soutint le combat naval contre l'armée aux ordres de l'amiral Hyde-Parker, il couvrit le vaisseau de M. de la Motte-Picquet qui était au moment d'être pris, il lutta seul, pendant toute la journée contre les forces anglaises et sauva un convoi marchand de vingt-six voiles. Ce combat, gravé par ordre du Roi, est déposé dans la galerie de Versailles (1). Il a soutenu le combat du Fort-

(1) Au château du Mouchetard, commune de Saint-Sulpice-le-Guérétois, appartenant à la famille de Cessac, se trouve une gravure représentant ce combat et contenant cette légende :

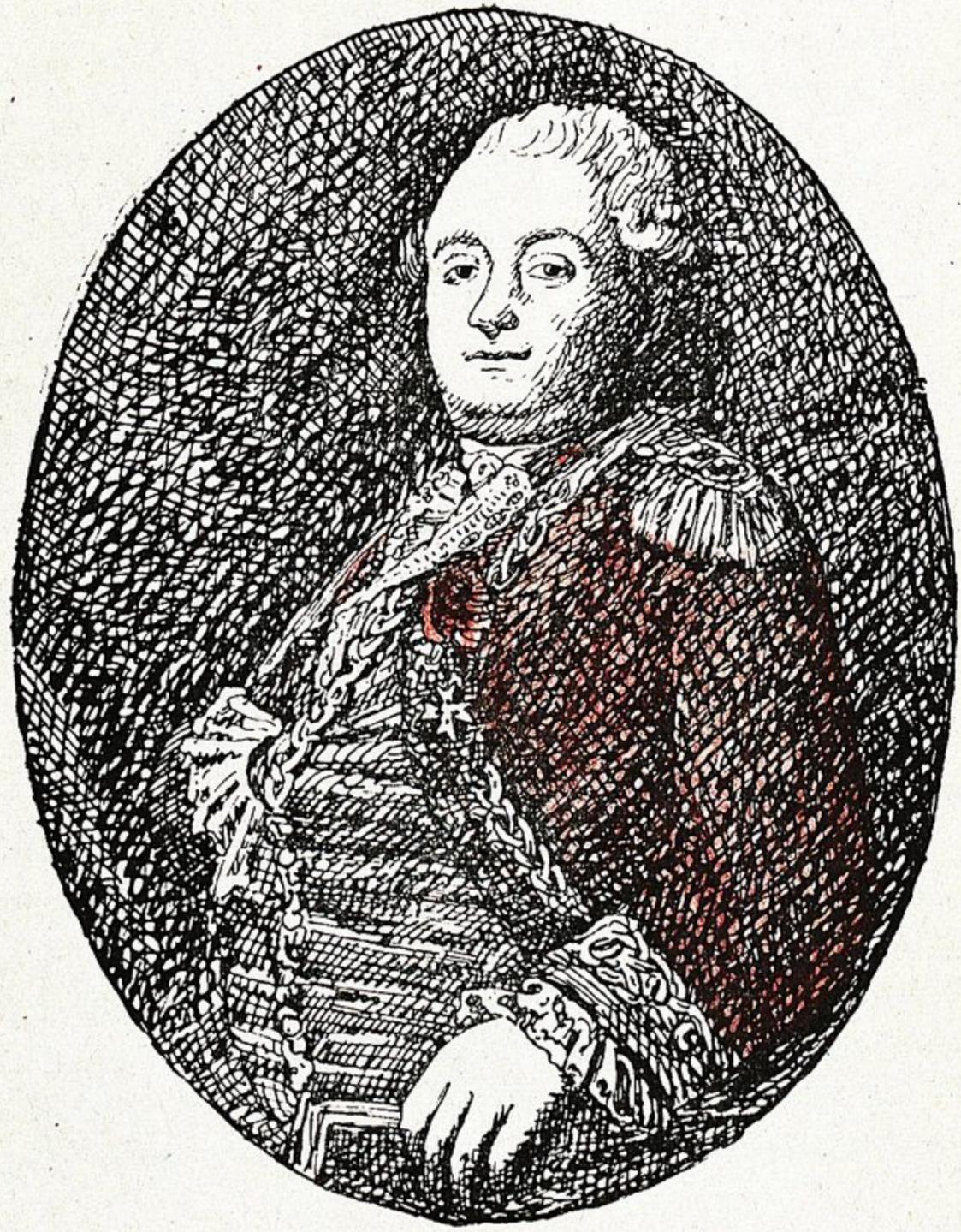
« Combat naval livré le 18 décembre 1779 par M. le comte de la Motte-Picquet, chef d'escadre.

» Ce combat fut livré en vue du fort Royal, à la Martinique, contre l'armée anglaise aux ordres de l'amiral Hyde-Parker. Le général français commandant *l'Annibal*, de 74 canons, combattit d'abord seul contre 13 vaisseaux ennemis. Les vaisseaux le *VENGEUR* et le *REFLECHI*, de 64 canons, commandé par M. de *SILLARD de SUVILLE*, l'autre par M. *DE FOURNOUE*, tous deux capitaines, les seuls qui se trouvèrent en état d'appareiller, vinrent au secours de M. le comte de la Motte-Picquet et combattirent toute la journée contre les forces anglaises, ce qui favorisa le convoi marchand français de 26 voiles attaqué sous le cap Salomon, qui entra en partie au mouillage du fort Royal.

de ... à 1 chevron de ...
surmonté d'une étoile de ...
et acc. de 3 feuilles de fougère de ...
Dessus chef contre de ...
chargé à senestre d'une croix de ...
et sur une fasces en dextère de ...



jeton d'argent (5c)
au revers :
MONSIEUR
DE
FOURNOÛE



Joseph COUTURIER de FOURNOÛE

Chef d'Escadre

Né à Guéret, le 18 Octobre 1740

Mort à Angoulême, le 11 Messidor an IX

(D'après un portrait appartenant à la famille de Cessac)

Aldon René Contureau sr de Fourmouze, Forges, Sainval, 1668-1752
père de la en la commandant de la Marche, et de son gendre

Joseph Contureau de Fourmouze
guillotiné 1701 - allié de Pécheux, gendre de P. de Velle

Royal à la suite duquel il fut fait capitaine. Réuni ensuite dans l'escadre du général de Guichen, il a soutenu trois combats contre les Anglais et fut si écrasé qu'il fut obligé de rester au cul-de-sac du Fort-Royal pour se réparer ; il alla ensuite à Saint-Domingue, et de là, à Cadix se réunir à l'escadre du général d'Estaing, qui rentra à Brest et désarma.

1781. S'est embarqué à Brest sur le vaisseau le *Lion* et réuni au général de Guichen, ils joignirent l'escadre espagnole du général Cordova, se rendirent à Gibraltar et se battirent contre l'amiral Have.

1782. A pris le commandement du *Zodiaque*, fut jointre l'escadre de Grand et désarma à Toulon. La même année, décoré de l'ordre de Cincinnatus.

Depuis 1776, les campagnes sont de guerre.

En 1783, époque du siège de Gibraltar, le conseil de guerre avait décidé qu'une manœuvre dont le succès aurait singulièrement favorisé nos opérations était impossible ; M. de la Motte-Picquet prit la parole et dit : « Cette manœuvre n'est pas impossible, mais elle est aussi difficile que périlleuse. Néanmoins, je connais un officier qui est en état de l'exécuter, c'est M. de Fournoüe ». Le comte d'Estaing le fit admettre au conseil et le chargea de cette manœuvre qu'il exécuta au grand étonnement de toute l'escadre et à la satisfaction entière du comte d'Estaing. M. de Castries, ministre de la marine, lui écrivit de sa main, après cette action, le 5 avril 1783, la lettre suivante (1) :

» Gravé d'après le tableau original de 5 pieds de long sur 3 $\frac{1}{2}$ de large appartenant au roi et faisant partie de la collection des 18 combats de mer de la dernière guerre. Peint par ordre de Sa Majesté par M. le marquis de Rossi, ancien capitaine de vaisseau, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

» La livraison se trouve à Paris chez Mérigot jeune, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Féve, n° 38. »

En bas : (De Rossi, pinx.).

Un exemplaire de la même gravure se trouve au château de la Voreille, commune de Peyrat-la-Nonière, chez M. le marquis de Courtilhe. (Renseignements donnés par la famille de Cessac).

(1) Cette lettre et les détails qui viennent d'être donnés sont contenus dans le manuscrit cité plus haut, appartenant à Mademoiselle de Cessac.

« Il est heureux pour le service du Roi, Monsieur, d'avoir des officiers qui sachent vaincre les obstacles et distinguer la différence qu'il y a entre le difficile et l'impossible. Vous venez de donner des preuves d'un zèle et d'une fermeté qui a fixé l'attention du Roi. Sa Majesté a su, par le compte que M. d'Estaing m'a rendu, la conduite que vous avez tenue dans le commandement que cet officier général vous a donné du vaisseau le *Zodiaque* et le Roi vous en sait gré. Il sera juste de distinguer celui qui sait s'élever au-dessus des petites considérations contraires au bien de son service et je ne perdrai pas une occasion de vous procurer les avantages qui doivent résulter d'une bonne conduite. J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, Monsieur, etc...

» Signé : DE CASTRIES. »

En 1788, il fut fait chef de division et en cette qualité il fut chargé du commandement de l'escadre composée de sept vaisseaux de ligne et de douze mille hommes de débarquement qu'on venait d'accorder à titre de secours à Tipo-Saïb. A la suite de cette expédition, en 1790, M. de Fournouë fut fait chef d'escadre et Cordon rouge. Il commanda dans les mers de l'Inde jusqu'en 1791, époque où il rentra à Lorient.

Dans ses lointaines campagnes, le bruit des événements politiques qui bouleversaient la France n'était parvenu que bien affaibli aux oreilles de l'amiral. Sa stupéfaction fut profonde quand il revint dans sa patrie ; il résolut de quitter le service et de se retirer à Angoulême, où il avait des attaches de famille.

Le dossier déposé aux Archives nationales contient une demande que son homme d'affaires adressa, le 8 pluviôse, an VI, au ministre de la marine pour obtenir une pension réclamée depuis 1792. On y trouve aussi des pièces originales : états de services des ports de Brest, Rochefort et Toulon, certificats d'embarquement et de blessures. Une lettre de sa main, du 2 novembre 1792, explique qu'il demande sa retraite en raison de son état de santé à la suite de sa campagne aux Indes et de « l'insubordination de ses

équipages ». Il mourut à Angoulême le 11 messidor an IX (1). Sa veuve, qui a vécu longtemps après lui, adressait encore en 1817 une pétition au duc d'Angoulême.

L'amiral de Fournoüe laissa un fils, Bernard-Paul, comte de Fournoüe-Montalembert, officier supérieur de cavalerie, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand-d'Espagne, membre de plusieurs sociétés savantes, né au château de Garats, près Angoulême, le 6 septembre 1787. Sa mère, dernière de la branche aînée de Montalembert de Vaux, obtint par ordonnance du Roi, en date du 8 novembre 1814, qu'il serait permis à son fils unique d'ajouter à son nom celui de Montalembert.

Bernard-Paul de Fournoüe-Montalembert épousa Mademoiselle Delphine Vartey. Il n'en eut point d'enfant et adopta, par l'article 12 de son testament olographe, son neveu à la mode de Bretagne, Marie-Pierre-Emmanuel Rebière de Cessac, en lui demandant de joindre aux noms, armes et titres de sa maison les noms, armes et titres de la sienne, dont il était le dernier descendant. Marie-Pierre-Emmanuel Rebière de Cessac était, par son père, petit-fils de Marguerite Couturier de Fournoüe, sœur de l'amiral, mentionnée au début de cette étude.

← 1852) mort 19
fév. 1857

Pierre R. de C.
est mort à Guerret
11 mai 1889.

(1) Département de la Charente. Mairie d'Angoulême. Etat-civil :

« Mairie d'Angoulême, arrondissement communal d'Angoulême. Du onzième jour du mois de messidor, an neuf de la République Française ; acte de décès de Joseph Couturier de Fournoüe, ancien officier militaire décédé de ce jour, à quatre heures du matin, âgé de soixante-un ans, né en la commune de Guerret, département de la Creuze, demeurant en cette commune d'Angoulême, époux de Marie-Jeanne de Montalembert, fils légitime de feu Pierre-Alexis Couturier de Fournoüe et de feu Marie-Anne Tourniol ; sur la déclaration à moi faite par le citoyen Jean Darnac, homme de confiance du défunt, âgé de trente-six ans, et par le citoyen Denis Aubin, employé au bureau de l'Etat-Civil, âgé de trente-quatre ans, demeurant l'un et l'autre en cette commune d'Angoulême et ont signé. Constaté par moi Jean-Baptiste Clavaud aîné, adjoint à la mairie d'Angoulême, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat-Civil soussigné. » (Suivent les signatures).

PARIS-LIMOGES. — SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU CENTRE